



Cahier n°s 19-20
Janvier 2012

Office du patrimoine
et des sites

patrimoine et architecture

Chantiers 2005-2010

Département des constructions et des technologies de l'information | République et Canton de Genève

Ancien mas agricole à Puplinge

Puplinge, rue de Graman 21-21 bis.

Construction fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle.

Intervention transformation d'un corps de ferme en deux habitations, 2002-2004.

Maître de l'ouvrage privé. **Maître d'œuvre** Yves Omarini Architecture.

Suivi du dossier (SMS) Jean-Pierre Lewerer.

Mesures de protection bâtiment situé en zone de villages protégés.



Habitation rue de Graman 21bis,
façade sur cour, côté rue, après travaux
(archives du bureau Omarini).

Cet ancien mas agricole, implanté au cœur de Puplinge, face à l'auberge du Cheval Blanc, appartient à une rangée de maisons basses dont la construction remonte probablement à la fin du XVII^e siècle. La première trace attestée de son existence figure sur le cadastre sarde de 1672-1739, où il occupe deux parcelles contiguës; la cour, côté rue, y est indiquée comme faisant partie intégrante de la construction, conformément au mode de représentation de l'époque. Divers remaniements, dont l'ajout, sur l'arrière, d'un corps de bâtiment, implanté en saillie de l'alignement général, sont venus peu à peu complexifier son volume et diversifier ses espaces. Avant sa vente en 2002, ce mas abritait encore trois écuries, deux granges, une porcherie et deux habitations au confort très rudimentaire. L'état de délabrement avancé dans lequel il se trouvait a favorisé la réalisation d'un projet audacieux, qui visait à rendre ses espaces habitables dans leur totalité, tout en préservant au mieux leur esprit et leur structure d'origine.

Le parti choisi par l'architecte a consisté à insérer le programme dans l'enveloppe existante, en supprimant une partie des planchers, de manière à fluidifier les espaces et à faire glisser la lumière des combles au rez-de-chaussée. La mise en œuvre de nouveaux escaliers, à marches ouvertes et balustrades ajourées, ainsi que la pose de châssis de toiture de petite taille ont contribué à renforcer ce système d'éclairage en parapluie. Ainsi, des pièces qui étaient pratiquement privées d'éclairage direct, comme la cuisine située au cœur de l'habitation du 21 rue de Graman, ont gagné en luminosité et en habitabilité. Enfin, la structure porteuse en acier, qui maintient les poutres et les escaliers, contribue par son élégance au caractère aérien des espaces.



Habitation rue de Graman 21bis, façade côté jardin après travaux (archives du bureau Omarini).

Habitation rue de Graman 21bis, le claustra laisse filtrer la lumière tout en dérochant les intérieurs à la vue (archives du bureau Omarini).

Habitation rue de Graman 21bis, l'escalier en bois et métal reliant le séjour au premier étage (archives du bureau Omarini).

Cette recherche de lumière s'est accompagnée d'une volonté affirmée de distinguer les adjonctions contemporaines des parties anciennes, selon la déontologie préconisée en matière de restauration. Les quelques nouveaux percements indispensables à l'éclairage des pièces ont ainsi tous été réalisés dans un format carré, de dimension identique (sauf pour deux fenêtres traitées en demi-module), afin qu'on ne puisse pas les confondre avec les ouvertures d'origine, de proportion plus irrégulière. Les nouveaux murs ont été traités avec un enduit lisse et uniforme, qui contraste avec le caractère beaucoup plus vivant des murs anciens, dont les crépis à la chaux ont été refaits à l'identique.

L'enveloppe du bâtiment a conservé pour sa part l'essentiel de son image d'origine, du fait que les crépis anciens ont été conservés en l'état, avec leurs reprises en ciment et leurs pierres apparentes, seules quelques réparations ponctuelles ayant été effectuées. Les planches qui habillaient les parties supérieures des façades ont été remplacées par un nouveau bardage en bois, ponctués de volets coulissants et de claustras, qui laissent filtrer la lumière tout en dérochant les intérieurs à la vue. Enfin, les espaces extérieurs ont été fortement revalorisés par la suppression de l'abri qui encombrait la cour, côté rue, et par le traitement aussi sobre que sensible des sols, qui ont été revêtus de matériaux simples (surfaces de gravier, allée en béton traité à la roulette, plates-bandes en pleine terre). *JPL et SPS*



Habitat collectif

Immeuble dans la vieille ville



Archives Omarini Architecture

Genève-Cité, rue de l'Hôtel-de-Ville 6. **Architecte** Jacques-Elysée Goss. **Construction** 1866-1868. **Intervention** restauration de l'enveloppe et transformations intérieures, 2005-2006. **Maître de l'ouvrage** Etat de Genève. **Maître d'œuvre** Etat de Genève. **Mandataire** Yves Omarini Architecture. **Suivi du dossier (SMS)** Jean-Pierre Lewerer. **Mesures de protection** bâtiment situé dans la zone protégée de la vieille ville.

Cet immeuble, construit pour l'ancien Cercle de la Terrasse, possédait à l'origine quatre grandes arcades commerciales au niveau de son rez-de-chaussée et de son entresol. Son rachat par l'Etat en 1910 et sa réaffectation en bâtiment administratif avaient toutefois conduit à fermer partiellement celles-ci et à les transformer en fenêtres. Le rétablissement des arcades, entrepris à l'occasion des travaux menés sur l'enveloppe, constitue donc un retour à l'état d'origine, même si, sur le plan architectural, le maître d'œuvre a renoncé à reconstituer leur image ancienne au profit d'un nouveau dessin des menuiseries métalliques. Afin de rendre l'entresol utilisable pour un usage de bureaux, la hauteur du vide d'étage a été augmentée, ce qui a imposé un retrait du plancher par rapport au nu de la façade. *SPS*

Immeuble d'habitation aux Bastions



Archives du SMT, photo Claudio Marini

Genève-Cité, rue de Candolle 12. **Architecte** Ami Demierre. **Construction** 1877-1878. **Intervention** restauration des intérieurs et surélévation, 2005-2008. **Maître de l'ouvrage** Fondation universitaire pour le logement des étudiants. **Maître d'œuvre** Architectures Jucker. **Suivi du dossier (SMS)** Gil Chuat et Jean-Pierre Lewerer. Travaux ayant bénéficié d'une subvention cantonale. **Mesures de protection** bâtiment situé dans la zone protégée de la vieille ville et du secteur sud des anciennes fortifications.

Cet immeuble fait partie d'un ensemble qui a été recensé dans l'inventaire suisse des biens culturels comme d'importance nationale. Il a été restauré et surélevé afin d'accueillir des logements pour étudiants. Les étages nouvellement construits ont été revêtus d'un bardage en zinc et traités « à la Mansart » dans la partie supérieure, en écho à la toiture de l'immeuble moyen. Cette surélévation, d'expression résolument contemporaine, a par ailleurs permis de compléter l'alignement des façades, caractéristique de l'architecture fauviste. *SPS*

Immeuble d'habitation à Rive



Archives du SMT, photo Gil Chuat

Genève-Cité, rue Ferdinand Hodler 7. **Architectes** Johannes Grosset et Ami Golay. **Construction** 1897. **Intervention** restauration des façades et de la cage d'escalier, 2006. **Maître de l'ouvrage** privé. **Maître d'œuvre** Atelier d'architecture Archiconcept A31, Jean Zryd et Maurice Sauthier SA. **Décor peint** Emmanuelle Zem-Rohner. **Suivi du dossier (SMS)** Gil Chuat. Travaux ayant bénéficié d'une subvention cantonale. **Mesures de protection** bâtiment situé dans le périmètre du règlement spécial du rond-point de Rive.

Cet immeuble, situé en contrebas de la place Sturm, possède une cage d'escalier dont le décor de faux marbres avait été entièrement recouvert d'une couche de peinture au niveau du rez-de-chaussée. Comme il était trop délicat de la supprimer, la décision a été prise de restituer les parties occultées en s'aidant des indices fournis par les sondages. Dans les étages, le décor a simplement été nettoyé et retouché, sauf sous la vernière, où il a fallu le reconstituer presque entièrement en raison de son mauvais état de conservation. Enfin, les façades ont été repeintes dans une teinte minérale claire, les fenêtres, trop dégradées pour être conservées, remplacées par des copies à l'identique, et les performances thermiques et phoniques de l'enveloppe améliorées par la pose de fenêtres d'hiver réalisées sur le modèle de celles d'origine encore en place. *SPS*



Archives SMSM

Ancien immeuble de la SGA

Genève-Plamparais, rue des Maraisiers 8-10. **Architectes** Pierre Borsa et Alain Ritter.
Construction 1955-1956. **Intervention** restauration des façades, 2005-2007. **Maître de l'ouvrage** privé. **Maître d'œuvre** Atelier d'architecture 38M.E. **Suivi du dossier (SMS)** Carmen Alonso. **Mesures de protection** bâtiment non protégé, patrimoine du XIX^e siècle.

Les façades de cet immeuble avaient été altérées par la pose d'installations de climatisation. La campagne de restauration dont elles ont fait l'objet a permis de les débarrasser de ces éléments disgracieux, tandis que l'isolation des combles et le changement des vitrages ont contribué à améliorer leur performance thermique. Les fenêtres, qui s'ouvrent par basculement vers l'extérieur, ont été équipées d'un modèle de stores articulés, dont la toile épouse parfaitement le système d'ouverture. SPS.

Bâtiments publics et équipements

Collège Calvin

Genève-Cité, rue Théodore-de-Bèze 4. **Maître d'œuvre et construction** Pernet Defosses et Barthélemy Lect (aile ouest, 1558-1559); Jehan Budé et Ami de Chasteauneuf (aile sud, 1560-1561); Louis Viollier (extension de l'aile sud, 1886-1888). **Intervention** restauration de l'enveloppe et des intérieurs, première étape, 2008-2010. Seconde étape, en cours. **Maître de l'ouvrage** Etat de Genève. **Maître d'œuvre** Etat de Genève. **Mandataire** Yves Omarini Architecture. **Suivi du dossier (OPS)** Isabelle Brunier et Sabine Nemeç-Piguet. **Mesures de protection** bâtiments classés.

Le collège Calvin, dont l'histoire est étroitement liée à celle de la Réforme, réunit deux bâtiments disposés en forme de « L ». Leur restauration, minutieusement préparée, a débuté par l'aile sud, qui abrite une charpente de trois niveaux, unique en Suisse romande. Elle a, d'ores et déjà, permis de remettre en valeur l'architecture de ce bâtiment, en respectant au mieux sa substance ancienne et en lui rendant ses couleurs des XVI^e et XIX^e siècles. SPS.



Archives du SMS, photo Olivier Zimmermann

Temple de Chêne-Bougeries

Genève-Chêne-Bougeries, route de Chêne 15.E. **Architecte** Jean-Louis Carandrin.
Construction 1756-1758. **Intervention** restauration de l'enveloppe et de l'intérieur, rénovation des installations techniques, 2006-2008. **Maître de l'ouvrage** Fondation pour la conservation des temples genevois. **Maître d'œuvre** Atelier Féroé. **Suivi du dossier (OPS)** Bernard Zumthor. **Mesures de protection** bâtiment classé.

Patrimoine et Architecture, Hors série, Le temple de Chêne, 1758-2008, in-folio, collon, 2008.

Le temple de Chêne-Bougeries nécessitait des travaux d'urgence afin de remédier aux déséquilibres structurels engendrés par le tassement irrégulier du terrain. Ces travaux, qui ont consisté à conforter les fondations du temple et à consolider ses murs, ont été couplés avec une opération de restauration complète de l'enveloppe et de l'intérieur, bancs, boiseries et mobiliers d'origine inclus. Les installations techniques, devenues obsolètes, ont par ailleurs été entièrement remplacées. SPS.



Archives du SAEP, photo Jacques Imbert